



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 22/08/2022

La préfecture des Hauts-de-Seine lance un jeu-concours sur le thème de la sécurité routière pour les vélos et les trottinettes.

Dans le cadre de la lutte pour la sécurité routière des vélos et trottinettes, un jeu-concours est organisé par la préfecture des Hauts-de-Seine à destination des habitants des Hauts-de-Seine.

Ce concours, organisé en collaboration avec l'unité départementale des Hauts-de-Seine de la direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT), a pour but de sensibiliser le public aux risques et dangers, encore trop méconnus de la plupart des usagers, liés à l'utilisation du vélo, de la trottinette et de la trottinette électrique sur la voie publique.

La lutte contre l'insécurité routière est une priorité dans le département, tout particulièrement celle liée à l'usage des nouveaux engins de déplacement personnel motorisés mais aussi à l'usage du vélo et de la trottinette.

Alors, lancez-vous !

Contact : Service départemental de la communication interministérielle
01.40.97.22.60 / pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr

- Proposez une photo accompagnée d'un slogan sur le thème de la sécurité routière des vélos et trottinettes (électriques ou non).
- Concours ouvert **du 5 septembre au 10 octobre**.

Ce concours est exclusivement ouvert aux adultes habitant les Hauts-de-Seine. Les participants devront envoyer leur proposition par mail (psr.sesr.ud92.driat-if@developpement-durable.gouv.fr).

Le nom du gagnant sera donné le lundi 7 novembre 2022. Des lots seront à gagner (casque lumineux, gilets réfléchissants, gants et goodies) et la préfecture se chargera de créer l'affiche gagnante et de la diffuser partout dans le département.

Les conditions de participation à ce jeu-concours sont en ligne sur le site de la Préfecture : <https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Actualites/La-prefecture-lance-un-jeu-concours-sur-la-securite-routiere>

Dans le cadre de la sécurité routière, des opérations sont régulièrement organisées dans le département par les forces de l'ordre pour sensibiliser au mieux la population aux risques liés à l'utilisation des mobilités douces (vélos et trottinettes). Un nombre important d'infractions au code de la route sont relevées lors de ces opérations (franchissement de feux rouges, port de casques audios...)

La police rappelle à cette occasion les règles des bonnes conduites et encourage les personnes contrôlées à participer aux stands de prévention routière.

L'objectif de ces actions récurrentes, ciblant aussi bien les mobilités douces que les voitures et les camions, a pour but de sensibiliser tous les usagers à l'importance du partage de la route.

En 2022, 10 personnes ont été tuées sur la route, dont 5 piétons, cyclistes ou usagers des trottinettes.